

Un jugement injuste et révoltant : Pinar Selek doit vivre en chercheuse libre!

La 12^{ème} cour d'appel d'Istanbul vient de condamner la doctorante strasbourgeoise Pinar Selek à la prison à vie, pour un acte qu'elle n'a pas commis. La mobilisation de nombreux acteurs, dont celle de la communauté universitaire n'aura pas suffi à ce que les juges entendent notre appel au respect des droits fondamentaux et des valeurs de liberté et d'indépendance de la recherche.

Cette décision suscite notre émotion et notre indignation. L'acte dont est accusée Pinar Selek n'existe pas et seul son courage de vouloir travailler en chercheuse libre lui vaut cette terrible condamnation. Ce midi encore, lors d'une manifestation de soutien à l'université de Strasbourg, la communauté universitaire a pu constater la dignité, l'humanité et le courage qui caractérise l'une d'entre nous. La défense conteste la légalité de la décision et va faire appel auprès de la cour de cassation turque.

Ce soir Pinar Selek demande l'asile politique. J'appuierai sa demande auprès des autorités françaises. Au nom de nos valeurs fondamentales, nous lui disons ce soir: « vous pouvez compter sur notre soutien, sur mon soutien indéfectible tant que durera cette profonde et inacceptable injustice. Nous vous mettons sous notre protection!» J'agirai avec l'ensemble de la communauté universitaire de Strasbourg et tous ceux qui se reconnaissent dans ce combat pour faire en sorte que sa cause soit entendue et que la liberté et l'indépendance de la recherche deviennent partout dans le monde une réalité.

Alain Beretz, Président de l'université de Strasbourg.
Le 24 janvier 2013

Contact presse

Service de la communication

Gaëlle Talbot
Tél. : +33 (0)3 68 85 14 36
gaelle.talbot@unistra.fr
www.unistra.fr

22 janvier 2013

